



**PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DES 27 ET 28 OCTOBRE  
2018 DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ  
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

**Lieu**

**Samedi:** Université Concordia, Hive Café, étage de la mezzanine, pavillon Hall, au 1455  
Maisonneuve Ouest, Montréal

**Dimanche:** Université Concordia, Local 711 au 7e étage, pavillon Hall, 1455 Maisonneuve  
Ouest, Montréal

**Heure**

9h00

**Documents utiles pour le Congrès (disponibles au [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)) :**  
-Statuts et Règlements de l'ASSÉ  
-Code des règles de procédure de l'ASSÉ

**COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ**

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: [webmestre@asse-solidarite.qc.ca](mailto:webmestre@asse-solidarite.qc.ca)

Web : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES.....	3
1. Procédures d'ouverture.....	4
1.1. Ouverture.....	4
1.2. Animation.....	4
1.3. Ordre du jour.....	4
1.4. Adoption de procès-verbaux.....	5
2. Bilan.....	5
3. Femmes.....	5
4. Finances.....	6
5. Élections.....	8
6. Plan d'action.....	8
7. Revendications.....	10
8. Avis de motion.....	12
8.1. Dépôt des avis de motion.....	12
8.2. Traitement des avis de motion.....	13
9. Varia.....	14
10. Fermeture.....	14

# 1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

## 1.1. Ouverture

### 1.1.1. L'ouverture est proposée à 9:52.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AEMSP*

*Adoptée à l'unanimité*

## 1.2. Animation

### 1.2.1. Pour le samedi, que le présidium soit composé de Pascal Rheault au secrétariat, François Desroches à l'animation et Élisabeth Béfort-Doucet aux tours de parole et au senti. Que Guillaume Proulx remplace celle-ci en après-midi. Pour le dimanche, que le présidium soit composé de Pascal Rheault au secrétariat, Geneviève Jacob à l'animation et François Desroches aux tours de parole et au senti.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par FASA*

*Adoptée à l'unanimité*

## 1.3. Ordre du jour

### 1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant:

1. Procédures d'ouverture
  - 1.1. Ouverture
  - 1.2. Animation
  - 1.3. Ordre du jour
  - 1.4. Adoption de procès-verbaux
2. Bilan
3. Femmes
4. Finances
5. Élections
6. Plan d'action
7. Revendications
8. Avis de motion
  - 8.1. Dépôt des avis de motion
  - 8.2. Traitement des avis de motion
9. Varia
10. Fermeture

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AECSF*

*Adoptée à l'unanimité*

## 1.4. Adoption de procès-verbaux

### 1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès des 21-22 avril 2018.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AEMSP*

*Adoptée à l'unanimité*

## 2. BILAN

### 2.1. Que l'on tienne un tour de table sur le début de l'année d'une durée maximale de 3 minutes par association. Que ce tour de table soit précédé d'un temps de préparation de 5 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par FASA*

*Adoptée à l'unanimité*

### 2.2. Que le conseil exécutif fasse le bilan du travail effectué par l'équipe nationale. Que ce bilan soit suivi d'une période de questions-réponses de 10 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'ADEPUL*

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. FEMMES

### **Proposition privilégiée :** Que l'on tienne des caucus non-mixtes hommes/femmes/DOISG sur les politiques contre les violences sexuelles et le féminisme au local. Que ces caucus soient d'une durée de 45 minutes et soient suivis d'un retour en congrès d'un maximum de 5 minutes par caucus.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AGEETUL*

*Adoptée à l'unanimité*

### **Proposition privilégiée :** Que se tienne une pause de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

Pour : 2                      Contre : 19                      Abstention : 3

*Rejetée à majorité*

## 4. FINANCES

**Proposition privilégiée :** Que le conseil exécutif fasse une présentation de 20 minutes sur les finances. Que cette présentation soit suivie d'une plénière de 20 minutes. Que cette plénière soit suivie d'une pause de 60 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AGEETUL*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Que se tienne une plénière de 15 minutes sur les finances.

*Proposée par l'AECSF*

*Appuyée par l'AGEETUL*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition incidente :** Que se tienne un temps de lecture de 5 minutes pour le texte « Réflexion sur l'avenir des finances de l'ASSÉ » suivi d'une plénière de 20 minutes ayant pour thème l'effacement de dettes.

*Proposée par l'AEMSP*

*Appuyée par l'AGEECLG*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Que l'on tienne une plénière de 20 minutes ayant pour thème « Solutions à la situation financière de l'ASSÉ autre que le recouvrement de dettes ».

*Proposée par l'AEMSP*

*Appuyée par l'AECSF*

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 7

*Adoptée à majorité*

Considérant que le tableur sur les dettes des associations étudiantes puisse être mal compris malgré les explications du Conseil Exécutif de l'ASSÉ.

Considérant le malaise dont ont fait part face à ce dernier.

Considérant le fait qu'on puisse se sentir attaqué personnellement (surtout pour les petites associations);

**4.2. Que soient mis en huis-clos tous les documents et discussions nommant directement les dettes des associations étudiantes.**

*Proposée par l'AGEETUL*

*Appuyée par l'ADEPUL*

Pour : 5

Contre : 1

Abstention : 20

*Mise en dépôt*

Considérant que les cotisations actuelles suffisent à peine à fournir l'argent nécessaire pour boucler le budget de l'ASSÉ.

Considérant les difficultés financières de l'ASSÉ

Considérant que les dettes de cotisations de certaines associations peuvent éventuellement brimer le budget de l'ASSÉ au niveau de la mobilisation et de la lutte.

Considérant que les coûts de mobilisation de certaines associations plus éloignées ne sont pas négligeables et ne peuvent être coupés.

Considérant que les cotisations des petites associations ne sont plus négligeables et essentielles au bon fonctionnement de l'ASSÉ.

Considérant que le fait d'annuler les dettes de certaines associations est injuste pour les associations qui payent majoritairement en date.

**4.3. Que les dettes des deux dernières années soient remboursées sur une période adaptable selon la réalité de chaque association.**

*Proposée par l'AECSF*

*Appuyée par l'AGEETUL*

**Proposition dilatoire : Laissée sur table de la proposition 4.3.**

*Proposée par l'AGEETUL*

*Appuyée par l'AESPEP*

Pour : 6

Contre : 7

Abstention : 16

*Rejetée par mise en dépôt*

*Retour sur la principale 4.3.*

Considérant que les cotisations actuelles suffisent à peine à fournir l'argent nécessaire pour boucler le budget de l'ASSÉ.

Considérant les difficultés financières de l'ASSÉ

Considérant que les dettes de cotisations de certaines associations peuvent éventuellement brimer le budget de l'ASSÉ au niveau de la mobilisation et de la lutte.

Considérant que les coûts de mobilisation de certaines associations plus éloignées ne sont pas négligeables et ne peuvent être coupés.

Considérant que les cotisations des petites associations ne sont plus négligeables et essentielles au bon fonctionnement de l'ASSÉ.

Considérant que le fait d'annuler les dettes de certaines associations est injuste pour les associations qui payent majoritairement en date.

**4.3. Que les dettes des deux dernières années soient remboursées sur une période adaptable selon la réalité de chaque association.**

*Proposée par l'AECSF*

*Appuyée par l'AGEETUL*

**Proposition dilatoire :** Mise en dépôt de la principale 4.3.

*Proposée par l'AECSF*

*Appuyée par l'AGECoV*

Pour : 10

Contre : 4

Abstention : 15

*Adoptée au tiers des voix*

## 5. ÉLECTIONS

**Proposition privilégiée :** Plénière de 15 minutes sur la situation de l'équipe nationale suivie d'une pause de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AEAA-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

## 6. PLAN D'ACTION

**Proposition privilégiée :** Que l'on fasse des caucus non mixtes Montréal/Régions d'une durée de 60 minutes sur le plan d'action pour la campagne annuelle de l'ASSÉ. Que ces caucus soient suivi d'un retour en congrès d'une durée maximale de 5 minutes par caucus.

*Proposée par le Conseil de Coordination*

*Appuyée par l'AECSF*

Pour : 12

Contre : 3

Abstention : 14

*Adoptée à majorité*

**6.1.** Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale autour de la date du dépôt du budget provincial afin de dénoncer toutes modulations des frais de scolarité, privatisation partielle des Cégeps, dégradation de la formation générale des Cégeps, coupures dans l'éducation primaire à universitaire et revendiquer la rémunération de tous les stages.

Que la date précise soit décidée en Conseil de Coordination.

Que l'ASSÉ appelle ses membres à voter la grève pour participer à cette manifestation.

*Proposée par le REESUM*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

**6.1.1. Proposition d'amendement :** Que des liens soient créés avec des organisations externes, tels que les syndicats, les organismes communautaires et certains regroupements étudiants non membres de l'ASSÉ.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AECSF*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale 6.1 telle qu'amendée*

**6.1.** Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale autour de la date du dépôt du budget provincial afin de dénoncer toutes modulations des frais de scolarité, privatisation partielle des Cégeps, dégradation de la formation générale des Cégeps, coupures dans l'éducation primaire à universitaire et revendiquer la rémunération de tous les stages.

Que la date précise soit décidée en Conseil de Coordination.

Que l'ASSÉ appelle ses membres à voter la grève pour participer à cette manifestation.

Que des liens soient créés avec des organisations externes, tels que les syndicats, les organismes communautaires et certains regroupements étudiants non membres de l'ASSÉ.

*Proposée par le REESUM*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

**6.1.2. Proposition d'amendement :** Ajouter : « dans la mesure où celle-ci tombe un jour de semaine » après « à cette manifestation. ».

*Exec*

*AEMSP*

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 17

*Rejetée par abstention*

*Retour sur la principale 6.1 telle qu'amendée*

**6.1.** Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale autour de la date du dépôt du budget provincial afin de dénoncer toutes modulations des frais de scolarité, privatisation partielle des Cégeps, dégradation de la formation générale des Cégeps, coupures dans l'éducation primaire à universitaire et revendiquer la rémunération de tous les stages.

Que la date précise soit décidée en Conseil de Coordination.

Que l'ASSÉ appelle ses membres à voter la grève pour participer à cette manifestation.

Que des liens soient créés avec des organisations externes, tels que les syndicats, les organismes communautaires et certains regroupements étudiants non membres de l'ASSÉ.

*Proposée par le REESUM*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

Pour:17

Contre :0

Abstention :9

*Adoptée à majorité*

**Proposition spéciale :** Que soit créé un Comité ad hoc d'aide à l'ASSÉ.

Que Louis Smith soit membre de ce comité.

*Proposée par l'AFESH*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

Pour : 0

Contre : 13

Abstention : 13

*Rejetée à majorité*

**6.2. Que l'ASSÉ, dans une perspective de collaboration avec les campagnes sur la rémunération des stages invite ses membres à participer aux grands rassemblements organisés par les coalitions en 2018-2019.**

*Proposée par le REESUM*

*Appuyée par l'AECS SP*

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 12

*Adoptée à majorité*

**Proposition privilégiée : Ajournement du Congrès jusqu'à 9:30 demain.**

*Proposée par le Conseil de Coordination*

*Appuyée par l'ADEPUL*

Pour : 21

Contre : 3

Abstention : 1

*Adoptée à majorité*

Considérant la semaine de mobilisation autour de la rémunération des stages du 19 au 23 novembre.

**6.3. Que l'ASSÉ s'engage à aider les associations membres voulant se mobiliser autour de l'enjeu dans l'organisation des divers moyens de pression.**

**Que l'ASSÉ encourage ses associations membres à tenir une grève le 21 novembre ou pendant toute la période susmentionnée.**

*Proposée par l'ADEPUL*

*Appuyée par l'AGEETUL*

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 12

*Adoptée à majorité*

## **7. REVENDICATIONS**

**Proposition incidente : Demande d'un temps de rédaction de 5 minutes.**

*Proposée par l'AFESH*

*Appuyée par l'AGEETUL*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée : Que se tienne un caucus non mixte Montréal/Régions de 1 heure sur l'avenir de l'ASSÉ en regard sur le plan d'action qui vient d'être adopté et des discussions qui se font sur la possible avenir de l'ASSÉ.**

*Proposée par l'AFESH*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

**Proposition privilégiée : Retrait de la proposition privilégiée de caucus.**

*Proposée par l'AFESH*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée : Que se tienne une pause d'une heure.**

*Proposée par l'AFESH*

*Appuyée par l'AECSF*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée : Que se tienne une pause de 10 minutes.**

*Proposée par l'AEMSP*

*Appuyée par l'AESPEP*

Pour : 9

Contre : 6

Abstention : 15

*Adoptée à majorité*

Considérant les réflexions amenées lors de la précédente pause.

**7.1. Que l'on tienne une journée de réflexion sur l'avenir de l'ASSÉ lors de la journée du samedi du Congrès Annuel.**

Qu'à cette occasion se tienne un atelier sur l'histoire de l'ASSÉ.

Qu'en vue de cette journée et du Congrès Annuel, les associations s'engagent à consulter leurs membres sur l'avenir de l'ASSÉ et à préparer des textes de réflexion diffusés via ASSÉ-Support.

Que l'on invite des associations étudiantes combattives non-membres ainsi que des groupes étudiants intéressés à l'avenir du syndicalisme étudiant à participer à cette journée de réflexion.

Que le but explicite de cette démarche soit une prise de position claire de l'ASSÉ sur son avenir lors de la journée de dimanche.

*Proposée par l'AEMSP*

*Appuyée par l'AGEPUL*

**7.1.1. Proposition d'amendement :** Remplacer : « Qu'en vue de cette journée et du Congrès Annuel, les associations s'engagent à consulter leurs membres sur l'avenir de l'ASSÉ et à préparer des textes de réflexion diffusés via ASSÉ-Support. » par « Qu'en vue de cette journée et du Congrès Annuel, les associations s'engagent à préparer des textes de réflexion diffusés via ASSÉ-Support et Facebook et s'engagent à consulter leurs membres sur l'avenir de l'ASSÉ. ».

*Proposée par l'AEAA*

*Appuyée par l'AESPEP*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale 7.1 telle qu'amendée.*

Considérant les réflexions amenées lors de la précédente pause.

**7.1. Que l'on tienne une journée de réflexion sur l'avenir de l'ASSÉ lors de la journée du samedi du Congrès Annuel.**

Qu'à cette occasion se tienne un atelier sur l'histoire de l'ASSÉ.

Qu'en vue de cette journée et du Congrès Annuel, les associations s'engagent à préparer des textes de réflexion diffusés via ASSÉ-Support et Facebook et s'engagent à consulter leurs membres sur l'avenir de l'ASSÉ.

Que l'on invite des associations étudiantes combattives non-membres ainsi que des groupes étudiants intéressés à l'avenir du syndicalisme étudiant à participer à cette journée de réflexion.

Que le but explicite de cette démarche soit une prise de position claire de l'ASSÉ sur son avenir lors de la journée de dimanche.

*Proposée par l'AEMSP*

*Appuyée par l'AGEPUL*

Pour : 22

Contre : 1

Abstention : 4

*Adoptée à majorité*

**Proposition privilégiée : Que se tienne une pause de 45 minutes.**

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AECSF*

*Adoptée à l'unanimité*

## **8. AVIS DE MOTION**

### **8.1. Dépôt des avis de motion**

Considérant que depuis quelques années, particulièrement depuis le printemps 2015, l'ASSÉ est une organisation qui, malgré l'implication inestimable de plusieurs militantes et militants, ne semble plus en mesure de répondre aux préoccupations de ses membres;

Considérant que les quelques actions concrètes mises en œuvre dans les dernières années par l'ASSÉ, telles que les campagnes nationales, (qui n'ont malheureusement pas été déployées) n'ont pas porté fruit; Considérant la trop grande solitude militante de plusieurs associations membres dites des régions;

Considérant qu'une instance étudiante nationale doit avant tout être le reflet, l'expression, de ses associations membres et des militantes et militants qui les animent;

Considérant les difficultés récurrentes de communication et de collaboration qui ont causés la dégradation de nos relations avec l'ASSÉ;

Considérant l'opacité, maintes fois soulignée, qui entoure la question des finances;

Considérant le faible nombre de personnes exécutantes de l'ASSÉ de manière récurrentes depuis les dernières années – que ce soit par absence totale de candidature ou par démission avant la fin du mandat

Considérant que l'Assemblée générale de l'Association générale étudiante de la faculté des lettres et des sciences humaines (AGEFLESH) a adopté une proposition demandant la dissolution de l'ASSÉ;

**8.1.1. Il est proposé : De procéder à la dissolution de l'ASSÉ. Pour ce faire, de mettre en place un processus rigoureux de dissolution, processus établi selon des modalités et des étapes jugées appropriées par les associations membres et conforme à la loi. Qu'au terme de ce processus, ou en parallèle, soit créé un espace de réflexion et d'échange transitoire afin de jeter les bases de ce qui pourrait, et de ce qui doit, suivre.**

*Déposé par l'AGEFLESH*

Considérant que l'ASSÉ a un budget qu'elle qualifie d'« austère »,

Considérant que les camps de formation de l'ASSÉ sont très populaires auprès des étudiants de l'AGÉÉTUL, et donc que les frais d'instance dus à l'ASSÉ s'annoncent élevés,

Considérant que l'AGÉÉTUL est une très petite association étudiante (30 membres), et que, conséquemment, son budget n'est pas élevé,

**8.1.2. Que l'AGÉÉTUL débourse pour le tiers des frais d'instance, et ainsi, que le reste des frais (2/3) soient couverts par le fonds d'entraide de l'ASSÉ.**

*Déposé par l'AGÉÉTUL*

**8.1.3. Que les délégué.e.s d'associations non membres puissent avoir le droit de vote sur tout ce qui concerne un potentiel changement/restructuration de l'ASSÉ.**

*Déposé par l'AESPEP*

**8.1.4. Biffer « Pour être traités, les avis de motion doivent être ramenés par la délégation qui les a déposés. » dans l'article 40 du Code de règles de procédure de l'ASSÉ.**

*Déposé par l'AEMSP*

## **8.2. Traitement des avis de motion**

**Proposition privilégiée : Que se tienne une plénière de 30 minutes sur les avis de motion présentés en lien avec le Comité Femmes de l'ASSÉ.**

*Proposée par le Conseil de Coordination*

*Appuyée par l'AGECD*

*Adoptée à l'unanimité*

**8.2.1.** Que l'on remplace l'article 17.3 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ, par celui-ci :

Le Congrès Femmes remplace le congrès ordinaire généralement tenu au mois de février de chaque année. Il peut également être convoqué à tout moment si le besoin s'en fait sentir et prendrait la forme d'un Congrès Femmes extraordinaire. Le Congrès se veut une formule hybride entre une instance décisionnelle et un espace de formation et d'échange entre les femmes membres de l'ASSÉ.

*Repris par le Conseil Exécutif*

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 11

*Adopté à majorité*

**8.2.2.** Que l'on ajoute les mots « de 8\$ par repas, pour un maximum » à l'article 8.5 de la Politique de dépenses de l'ASSÉ, pour qu'il se lise comme suit :

Les dépenses pour les repas, à raison de 8\$ par repas, pour un maximum de 24\$ par jour.

*Repris par le Conseil Exécutif*

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. VARIA**

## **10. FERMETURE**

**10.1.** La fermeture est proposée à 15:05.

*Proposée par l'AGECD*

*Appuyée par l'ADEPUL*

*Adoptée à l'unanimité*